

AGENCIA MONETARIA DA
AFRICA DO OESTE

WEST AFRICAN
MONETARY AGENCY



AGENCE MONETAIRE DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR LE RECRUTEMENT D'UN
FACILITATEUR EXPERIMENTE CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE
SYSTEME DE GARANTIE DES DEPOTS DE LA CEDEAO**

PAYS: Bénin, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo

No. Référence: WAMA/DGS/EOI/2025

Date de publication: 6 novembre, 2025

Location: Freetown, Sierra Leone

1. CONTEXTE

L'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), agissant sur instruction du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des États membres de la CEDEAO, met en œuvre le projet de création du Système de Garantie des Dépôts (SGD) de la CEDEAO, une initiative majeure inscrite dans la feuille de route révisée pour le lancement de la monnaie unique régionale.

Ce projet vise à renforcer la confiance des déposants, à consolider la stabilité financière et à soutenir la croissance économique grâce à l'harmonisation des cadres juridiques et opérationnels régissant les systèmes de garantie des dépôts au sein des États membres de la CEDEAO.

Dans cette optique, l'AMAO souhaite recruter un facilitateur ou consultant expérimenté chargé d'assurer la mise en œuvre efficace du projet et de soutenir la coordination technique et institutionnelle entre les parties prenantes concernées.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

Le facilitateur appuiera l'AMAO dans la mise en œuvre des activités visant à concevoir et opérationnaliser le Système de Garantie des Dépôts (SGD) de la CEDEAO.

L'objectif principal est de mettre en place un cadre harmonisé, performant et efficace d'assurance des dépôts, aligné sur les meilleures pratiques internationales et adapté au secteur financier des États membres de la CEDEAO.

3. CHAMP D'ACTION

Le facilitateur travaillera en étroite collaboration avec le personnel technique de l'AMAO et les parties prenantes pour accomplir les tâches suivantes :

- Analyser les structures de gouvernance et les caractéristiques des systèmes de garantie des dépôts (SGD) existants au sein de la CEDEAO ;
- Évaluer le fonctionnement et l'état des SGD nationaux, en identifiant les défis et les causes des disparités entre les pays ;
- Réaliser une analyse comparative des cadres réglementaires, de supervision, comptables et de transparence relative à la protection des dépôts ;
- Identifier les lacunes réglementaires et prendre en compte les nouvelles évolutions internationales dans le domaine des SGD ;
- Examiner et proposer des améliorations pour les mécanismes de partage d'informations entre les acteurs du filet de sécurité financière.

- Rédiger des protocoles d'accord (MoU) afin de renforcer la coopération et le partage d'informations entre les SGD nationaux et régionaux ainsi que les autres acteurs du filet de sécurité financière au sein des États membres de la CEDEAO ;
 - Analyser les implications transfrontalières et définir les besoins de coordination pour le SGD régional ;
 - Développer le cadre juridique et opérationnel du Système de Garantie des Dépôts de la CEDEAO ;
 - Concevoir et proposer un programme de renforcement des compétences et capacités destiné aux principaux acteurs et parties prenantes dans l'ensemble des États membres de la CEDEAO.
-

4. RESULTATS ATTENDUS

- Rapport complet sur l'analyse des SGD nationaux et régionaux existants dans la région CEDEAO ;
 - Rapport identifiant les SGD non opérationnels ou incomplets, précisant les causes de cette situation ;
 - Projet de cadre juridique et opérationnel pour le SGD de la CEDEAO ;
 - Cadre harmonisé concernant les règles régissant les fonds ou systèmes de garantie des dépôts existants ou en voie d'établissement ;
 - Plan de renforcement des capacités adapté aux besoins spécifiques des États membres de la CEDEAO ;
 - Rapport final de mise en œuvre du projet, consolidant les constats et proposant les étapes suivantes pour le déploiement du SGD.
-

5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES

Le facilitateur (individu) devra justifier :

- D'un diplôme supérieur (master ou équivalent) en Économie, Finance, Banque, Droit ou dans une discipline connexe ;
- D'au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans la régulation financière, les systèmes d'assurance des dépôts ou la supervision bancaire ;
- D'une expérience avérée dans le développement ou la mise en œuvre de systèmes de garantie des dépôts, idéalement au sein des États membres de la CEDEAO, en Afrique ou dans des régions comparables ;
- D'une maîtrise des normes et meilleures pratiques internationales, telles que les Principes fondamentaux de l'IADI pour des systèmes efficaces d'assurance des dépôts ;
- D'une capacité démontrée à conduire des évaluations régionales, à harmoniser des politiques et à mobiliser les parties prenantes ;

- D'excellentes compétences d'analyse, de communication et de rédaction de rapports en anglais ou en français, la maîtrise des deux langues constituant un atout.

6. DUREE ET LIEU

La mission s'étendra sur une période de douze (12) mois, à partir de janvier 2026, avec des déplacements ponctuels dans les États membres de la CEDEAO, et une base opérationnelle au siège de l'AMAO à Freetown, Sierra Leone.

7. PROCEDURE DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à soumettre les documents suivants :

1. Lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de l'AMAO ;
2. Proposition technique détaillée exposant la compréhension de la mission, la méthodologie adoptée et le plan de travail proposé ;
3. Proposition financière précisant les honoraires professionnels ainsi que les autres coûts associés ;
4. Curriculum Vitae mettant en avant l'expérience pertinente pour la mission ;
5. Justificatifs de missions similaires réalisées, tels que références ou certificats d'achèvement.

Toutes les candidatures doivent être clairement intitulées :

« **Manifestation d'intérêt – Facilitateur pour le projet du Système de Garantie des Dépôts de la CEDEAO** ». Elles peuvent être **envoyées par voie électronique** à : **wamao_financialintegration@amao-wama.org**, avec copie à **wamao@amao-wama.org** et wasulonkemelee@amao-wama.org, ou **remises en version papier** à l'adresse suivante :

Le Directeur Général

Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO)
1k Scan Drive, Off Spur Road
PMB 218, Freetown, Sierra Leone

Date limite de soumission des candidatures : 24 novembre 2025